

Soutenez le Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique - PSL

Oui, je souhaite soutenir la Fondation PSL et financer des bourses de vie des élèves du Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique (CNSAD – PSL) dans le cadre du programme « **Soutenons les Jeunes Artistes** ».

Je fais un don de :

☐ 50 €

☐ 250 €

☐ 500 €

Je choisis un autre montant :

☐ Je m'engage sur (facultatif)

☐ 2 ans

☐ 3 ans

☐ 4 ans

☐ Autre :

Date :

Signature¹ :

☐ Je souhaite recevoir la newsletter du CNSAD - PSL

☐ Je souhaite recevoir des informations sur les campagnes de levée de fonds et de legs de l'université PSL, de sa fondation et de ses autres établissements

☐ Je souhaite que mon nom ne soit pas cité lors des actions de communication en lien avec le soutien du CNSAD-PSL

J'accepte que les données personnelles recueillies dans le cadre de ce formulaire soient utilisées par la Fondation PSL dans le cadre de la campagne de soutien au CNSAD-PSL et également à des fins de prospection non-commerciale sur les prochaines levées de fonds.

COORDONNÉES

Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom :

Prénom :

Raison sociale : (le cas échéant)

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

E-mail :

Téléphone :

Promotion (facultatif) :

Comment bénéficier des réductions fiscales ?

La Fondation PSL est une fondation de coopération scientifique. Elle est soumise aux règles relatives aux **fondations reconnues d'utilité publique**. Votre don bénéficie des meilleurs avantages fiscaux² :

- **66%** de votre don à la Fondation PSL est déductible de l'**impôt sur le revenu (IR)**, dans la limite de 20% de votre revenu imposable ;
- **60%** de votre don à la Fondation PSL est déductible de votre **impôt sur les sociétés (IS)** si vous décidez d'agir à travers votre entreprise (dans la limite du plus élevé des montants entre un plafond de 10.000€ et 0,5% du CA, pouvant être réparti sur 5 ans).

¹ La signature du bulletin de soutien est obligatoire et doit être la même que celle figurant sur le chèque.

² Dans l'état de la législation au 20.09.2024

Comment calculer le montant de votre soutien ?

VOTRE DON (€)	COÛT RÉEL DE VOTRE DON APRÈS AVANTAGE FISCAL IR (66%)	COÛT RÉEL DE VOTRE DON APRÈS AVANTAGE FISCAL IS (60%)
50	17	20
100	34	40
200	68	80
300	100	120
500	170	200
1 000	340	400
5 000	1 700	2 000
10 000	3 400	4 000
> 10 000	Merci de nous contacter afin que nous puissions étudier ensemble l'utilisation et la reconnaissance de votre don	

Comment donner ?

Renvoyer votre **chèque** libellé à l'ordre de la « Fondation PSL », accompagné de ce bulletin rempli à l'adresse suivante :

Fondation PSL
Direction du Développement
60 rue Mazarine
75006 Paris

☐ Je souhaite recevoir un **reçu fiscal** : ☐ Par envoi postal ☐ Par email

Pour tout renseignement, merci de contacter Madame Mariam Kobiashvili, Chargée de Mécénat à l'adresse suivante : mariam.kobiashvili@psl.eu

La Fondation PSL, sis 60 rue Mazarine 75006 Paris, traite les informations recueillies dans le cadre de ce formulaire, en qualité de responsable de traitement. Ces données sont enregistrées dans un fichier automatisé par le sous-traitant Salesforce.

Le responsable de traitement garantit le respect de la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par le règlement général sur la protection des données UE n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD) par lui-même ainsi que par son sous-traitant.

Les données sont collectées pour les finalités suivantes : envoi des reçus fiscaux aux donateurs, gestion des dons versés, gratification des donateurs. La base juridique de ce traitement est l'obligation légale : conformément à la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République, en matière de dons, la Fondation PSL doit établir les reçus fiscaux aux fins notamment de conservation de preuves des dons reçus en cas de contrôle par l'administration fiscale. Les données collectées sont exclusivement communiquées à la Direction du Développement de la Fondation PSL. Si vous y avez consenti, vos données seront transmises aux établissements-composantes de l'Université PSL. Les données collectées sont conservées pour une durée de dix (10) ans à compter de la collecte. A l'issue de cette durée, elles seront supprimées.

La Fondation PSL a mis en place les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour assurer la sécurité de vos données. Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, de limitation du traitement ainsi qu'un droit d'opposition au traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la Fondation pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la Fondation PSL à l'adresse suivante : donnees.personnelles@psl.eu.